



SYNDICAT CGT TERRITORIAUX

Ville de Nantes & UFICT CGT · Nantes Métropole
CCAS · SMANO · EBANSN

Annexe 3 : 3.A – Déploiement du projet Synopse : Modalités d'organisation et des moyens (Avis)

La CGT pourrait à l'évidence gloser longuement sur le contenu intrinsèque de ce projet SYNOPSE, ses objectifs, ses soubassements idéologiques, ses contradictions majeures.

Elle pourrait ainsi relever combien ce projet constitue une allégorie assez merveilleuse de ce que d'aucuns qualifient de solutionnisme technologique, de techno-prophétisme, de cette croyance magique qui fait de la technique, et singulièrement du numérique, la solution à tous nos maux, de cette fascination illuminée pour la surpuissance supposée de la *big data*, de l'intelligence artificielle dont la maîtrise, et nous reprenons là les mots d'Emmanuel Macron lors de la remise du rapport Villani en 2018, « *nous donnerait la capacité de réaliser nous-mêmes* » le calcul du « *meilleur des mondes possibles* », ce calcul que le philosophe Leibniz réservait à Dieu. Le choix de l'acronyme SYNOPSE pour ce projet ne cesse d'ailleurs pas d'étonner, car synopse, dans son acception commune, renvoie à un ouvrage reproduisant le texte des trois premiers évangiles... Mais ce ne peut-être là qu'une malheureusement coïncidence.

La CGT pourrait également souligner combien ce même projet s'articule pour le moins très difficilement avec les ambitions de sobriété numérique que la Collectivité prétend, à grand bruit, poursuivre !

Combien il y a quelques contradictions à prétendre faire du numérique un vecteur de développement/d'affermissement de la *santé globale*, de la *pleine santé* lorsque nul ne peut plus feindre d'ignorer les effrayants coûts environnementaux, sociaux et sanitaires que ce même numérique induit.

Il y a tout juste un an, lors du Salon de la Data qui se tenait non loin de là, à la Cité des Congrès, Francky TRICHET (NumericMan) se réclamait, afin de justifier de ce projet SYNOPSE, des travaux de l'économiste Eloi LAURENT sur le concept de « pleine santé ». Or, que lit-on dans l'un des ouvrages de ce dernier ? Que les « *transitions écologique et sociale ne peuvent devenir compatible sans décélération de la transition numérique- C'est la question essentielle de incompatibilité croissante entre la transition numérique, d'une part, et la transition sociale-écologique de l'autre qui est ici posée* » (Et si la santé guidait le monde, Les Liens qui Libèrent, 2021). Perdu...

La CGT pourrait en outre s'inquiéter de ce que ces données contenues dans SYNOPSE puissent être à l'avenir marchandisées et faire la joie, vénale, du si mal nommé écosystème numérique.

La CGT pourrait faire tout cela et soumettre ainsi SYNOPSE à une critique serrée. Mais vous nous diriez que nous versons là dans une approche politique, excédant ce que pour quoi nous sommes là aujourd'hui. Et vous n'auriez peut-être pas complètement tort.

Non, ce sur quoi la CGT souhaite porter ses critiques tient en un mot (ou plutôt un ensemble de mots) : l'appel à projet.

L'appel à projet, cet instrument de l'action publique devenu hégémonique, tant au niveau étatique, qu'au niveau local, et qui crée artificiellement, en lieu et place d'un financement pérenne, un quasi-marché sur lequel sont placés en concurrence structures publiques, et en l'occurrence les territoires, pour l'allocation de crédits.

Le sacro-saint dogme de l'appel à projets, de la concurrence entre tous, qui charrie inégalité entre les territoires, destruction du statut de la fonction publique et, partant, précarité.

Et le présent dossier n'échappe pas à la règle : trois postes créés, mais trois postes à durée déterminée, de 3 ans seulement. Et cela, par la magie de l'appel à projets et avec l'assentiment, et même la participation active, de la collectivité.

Sinon, est-ce que SYNOPSE produira des données sur le lien entre précarité professionnelle et « pleine mauvaise santé » ? C'est pour nos futurs collègues.....